

COMPTE RENDU

Assemblée Générale du 27 août 2020 à AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS

Nombre de participants :

98 personnes à l'émargement, 72 votants.

Le 27 août 2020 à 9 h 15 les membres de la Fédération des Alpagnes de l'Isère se sont réunis au Village-Vacances L'Escandille d'Autrans-Méaudre en Vercors, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président Denis Rebreyend.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Denis Rebreyend, président de l'Association et président de la Commission Améliorations Pastorales. Il était assisté des membres du Bureau suivants, depuis la salle ou la tribune :

- Joseph Nier, vice-président, et président de la Commission Technique,
- Florent Salvi, trésorier, et président de la Commission sur le Devenir des structures pastorales,
- René Jacquin, secrétaire,
- Maurice Bally,
- Roland Bouvier.

Mme Emmanuelle Ortuno, commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était excusée.

Plus d'un tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour des résolutions a été rappelé par le Président :

- Approbation du rapport moral et du rapport d'activité
- Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Il a été fait lecture des différents rapports et le Président a mis aux voix les résolutions, conformément à l'ordre du jour.

Résolutions à l'ordre du jour

1 APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITE

2 APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE ECOULE, DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

3 RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Collège des Membres Élus

3.2 Collège des Membres de Droit

Extraits des délibérations,

Assemblée Générale du 27 août 2020 à AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

1 APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE ECOULE, DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de 34.778 € et un total de bilan de 343.154 €.

Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Proposition d'affectation du résultat excédentaire de 34.778 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat au fonds associatif.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3 RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Collège des Membres Élus

A l'unanimité des membres présents ou représentés :

1^{er} tiers renouvelable en 2020 :

*> La cooptation d'**Arnaud CHATTARD** est approuvée, sur le poste laissé vacant par Yann SOURIAU, considéré démissionnaire, son mandat de maire n'étant pas renouvelé.*

> Philippe CLARET et Thomas GUILLET, faute de participation, sont considérés démissionnaires.

> Sont renouvelés dans leurs mandats les candidats à leur réélection.

> Le 1^{er} tiers du Collège des Membres Élus renouvelé se compose donc de :

- CHATTARD Arnaud

- OUGIER Jean Rémy

- SALVI Florent

- SAUZE Jean-Luc

- SERRE Jean Louis

- 2 postes restent vacants

3^{ème} tiers renouvelable en 2026 :

> La cooptation de **Laurent PLANÇON** est approuvée, sur le poste laissé vacant par Constant PLANÇON.

> La cooptation de **Pierre NICOLAS** est approuvée, sur le poste laissé vacant par Joseph NIER.

3.2 Collège des Membres de Droit

A l'unanimité des membres présents ou représentés, sont approuvées au titre de personnalités particulièrement qualifiées, les candidatures de :

- Joseph NIER,

- la Section Isère de DSF (Domaines Skiabiles de France) en tant que personne morale.

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Assemblée Générale du 27 août 2020 à AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ, DES RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ET APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de 34.778 € et un total de bilan de 343.154 €.

Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Proposition d'affectation du résultat excédentaire de 34.778 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat au fonds associatif.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Collège des Membres Élus

Après avoir rappelé le contexte statutaire, Denis Rebreyend fait état des mandats à renouveler, des candidatures connues et démissions.

Rappel des Statuts de l'association :

- *Renouvellement du Collège des Membres Élus par tiers tous les 3 ans (art. 9 des statuts) ;*
- *En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres ; il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés" (art. 9 des statuts).*
- *Tout membre du Conseil qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 Assemblées Générales peut être considéré comme démissionnaire" (art. 10 des statuts).*

Tiers renouvelable en 2020 :

- CLARET Philippe
- GUILLET Thomas
- OUGIER Jean Rémy candidat à sa réélection
- SALVI Florent candidat à sa réélection
- SAUZE Jean-Luc candidat à sa réélection
- SERRE Jean Louis candidat à sa réélection
- SOURIAU Yann

Candidats déclarés :

- Laurent PLANÇON (co-opté au CA de Juin 2019)
- Arnaud CHATTARD (co-opté au CA de Juin 2019)
- Pierre NICOLAS (co-opté au CA de Juin 2020)

Membres démissionnaires :

- Constant PLANÇON
- Joseph NIER

Membres pouvant être considérés comme démissionnaires :

- CLARET Philippe (faute de participation)
- GUILLET Thomas (faute de participation)
- SOURIAU Yann (mandat de maire non renouvelé)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE DES MEMBRES ÉLUS au nombre de 21 maximum

extraits des statuts :

- Renouvellement du CA par tiers tous les 3 ans
- En cas de vacance d'un poste, le CA pourvoit provisoirement au remplacement, puis soumet la candidature à l'approbation de la plus prochaine AG
- Tout membre du CA qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 AG peut être considéré comme démissionnaire

tiers	prochain renouvellement	NOM Prénom du Membre Élu		Fonction au Bureau de la FAI	Structure adhérente	
1	2020	CLARET	Philippe		GP MONTAGNE DE L'AULP	
1	2020	OUGIER	Jean Rémy		Cne BESSE EN OISANS	
1	2020	SALVI	Florent	Trésorier	GP MONT ST MURY	
1	2020	SAUZE	Jean-Luc		GP COMBEAU	
1	2020	SERRE	Jean Louis		GP BACHILIANNE	
1	2020	GUILLET	Thomas		Cne CORRENÇON	
1	2020	SOURIAU	Yann		Cne CHICHILIANNE	
2	2023	ARGOUD	Daniel			
2	2023	BALLY	Maurice	Membre du Bureau	GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN	
2	2023	BOUVIER	Roland	Membre du Bureau	GP COL DU COQ	
2	2023	DURAND	Guy		GP MOLIERE (LA)	
2	2023	JACQUIN	René	Secrétaire	GP MONT FRAIS	
2	2023	VIAL	Jean-Michel		GP GRESSE BAS DAUPHINE	
2	2023	PERRIN	Gilda		Cne LA SALETTE FALLAUAUX	
3	2026	CHARRIERE	Vincent		SARL MOLIERE (LA)	
3	2026	GIROUD	Camille		GP PLEynet	
3	2026	JOANNAIS	Didier		GP VALBONNAIS	
3	2026	NIER	Joseph	Vice-Président	GP SENEPI	démissionnaire
3	2026	PLANÇON	Constant		GP COL DE L'HOMME	démissionnaire
3	2026	REBREYEND	Denis	Président	GP GOBERT	
3	2026	SOLDA	Francis		GP PRE PEYRET	

A l'unanimité des membres présents ou représentés :

1^{er} tiers renouvelable en 2020 :

- La candidature d'**Arnaud CHATTARD** est approuvée, sur le poste laissé vacant par Yann SOURIAU, considéré démissionnaire, son mandat de maire n'étant pas renouvelé.
- Philippe CLARET et Thomas GUILLET, faute de participation, sont considérés démissionnaires.
- Sont renouvelés dans leurs mandats les candidats à leur réélection.
- Le 1^{er} tiers du Collège des Membres Élus renouvelé se compose donc de :
 - CHATTARD Arnaud
 - OUGIER Jean Rémy
 - SALVI Florent
 - SAUZE Jean-Luc
 - SERRE Jean Louis
 - 2 postes restent vacants

3^{ème} tiers renouvelable en 2026 :

- La candidature de **Laurent PLANÇON** est approuvée, sur le poste laissé vacant par Constant PLANÇON.
- La candidature de **Pierre NICOLAS** est approuvée, sur le poste laissé vacant par Joseph NIER.

1.2 Collège des Membres de Droit

Denis Rebreyend fait état des postes de membres de droit vacants, des candidatures connues et démissions.

- 15 postes sur 20 sont actuellement pourvus.
- Il est possible d'intégrer des représentants des Territoires Pastoraux porteurs de PPT, ainsi que des "personnalités particulièrement qualifiées" pour pourvoir ces postes vacants.



CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT au nombre de 20 maximum

Tel qu'énoncé dans les statuts :

Membres de Droit			Fonction au Bureau de la FAI		
Structures					
Le Directeur	DDT de l'Isère	ou son représentant			
Le Directeur	DDPP de l'Isère	ou son représentant			
Le Directeur	DAFA, au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	ou son représentant			
Le Directeur	DAM, au Conseil Départemental de l'Isère	ou son représentant			
Le Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale	ou son représentant			
Le Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère	ou son représentant			
Le Président	GDS de l'Isère	ou son représentant			
Le Directeur	IRSTEA GRENOBLE	ou son représentant	CROUZAT	Emilie	
Le Président	Pâtres des Alpes du Nord	ou son représentant	MARIE	Patrice	
Le Président	AAC	ou son représentant			
Le Président	ADABEL	ou son représentant	ABBA	Audrey	
Le Président	APAO	ou son représentant			
Le Président	APAP	ou son représentant			
Le Président	SITADEL	ou son représentant			
Représentants de Territoires Pastoraux porteurs de PPT, ou personnalités particulièrement qualifiées					
	personnalité particulièrement qualifiée		PICCHIONI	Jean	Vice-Président
	représentant de territoire pastoral porteur de PPT				démissionnaire

- Jean PICCHIONI, au titre de personnalité particulièrement qualifiée (et représentant de l'ANEM au Collège Consultatif), est démissionnaire.

- Joseph NIER, démissionnaire, est prêt à rester actif auprès du CA, afin de rendre son désengagement progressif → Un mandat de personnalité particulièrement qualifiée peut lui être proposé.

- Candidature de la Section Isère-Drôme de DSF (Domaines Skiabiles de France). Frédéric GEROMIN, délégué DSF présent à l'Assemblée Générale, motive la candidature de DSF, particulièrement dans les liens étroits et nécessaires entre acteurs du pastoralisme et du tourisme, les domaines skiabiles étant nombreux et avec un impact économique majeur en Isère.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, sont approuvées au titre de personnalités particulièrement qualifiées, les candidatures de :

- **Joseph NIER,**
- **la Section Isère de DSF (Domaines Skiabiles de France) en tant que personne morale.**



Denis Rebreyend clôt l'Assemblée Générale statutaire à 13 h 00.

Elle est suivie d'un repas offert par la Communauté de Communes du Massif du Vercors.

